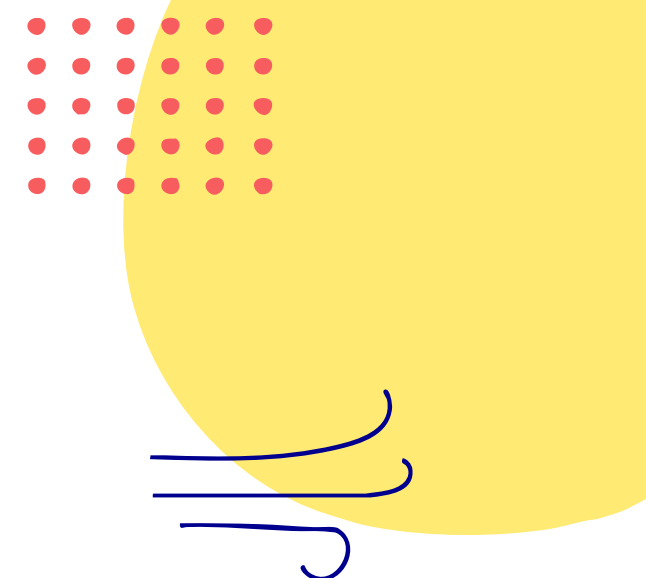
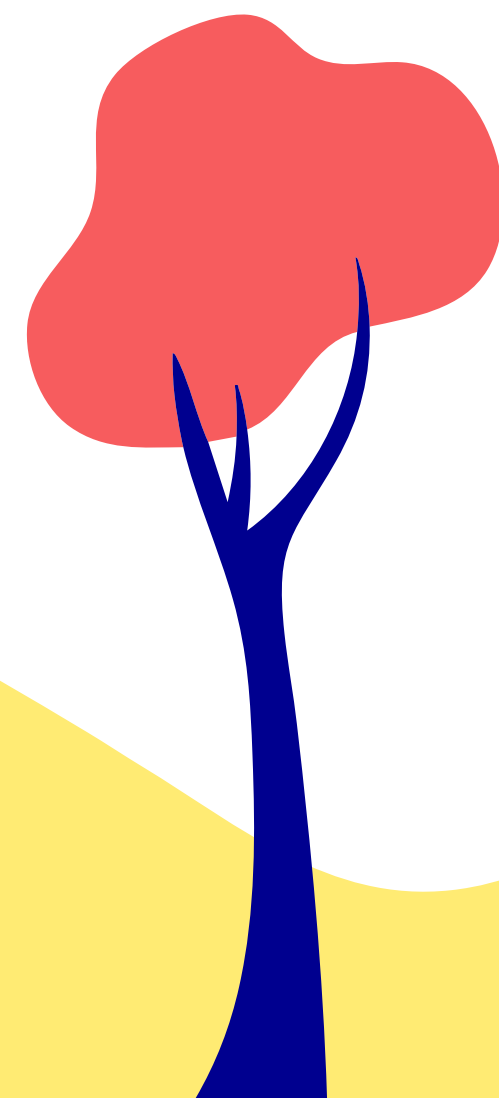




LE GUIDE DU CENTRE DE RESSOURCES POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

À quoi sert-il ?
Que propose-t-il ?
Quelles règles pour élaborer son contenu ?



PRÉAMBULE



Ce document de référence porte **la doctrine du Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique. Il contient les principales règles** d'élaboration de son contenu.
Il se décline en deux volets :

- **La charte éditoriale (site d'information)**

Ce document encadre la réalisation du contenu produit par l'équipe Centre de ressources elle-même (articles, dossiers thématiques, actualités..). Il permet d'assurer l'homogénéité rédactionnelle et le style « maison » en fournissant un cap éditorial et les conventions d'écriture.

- **La charte documentaire**

Ce document encadre la sélection des ressources alimentant les 3 principales bases de données du Centre de ressources : l'espace documentaire, la projetothèque, le répertoire d'acteurs.

Cette charte est vivante. Elle s'enrichira au fil de l'évolution des besoins du Centre de ressources, de sa stratégie et de son mode de fonctionnement.



SOMMAIRE

01. QU'EST-CE QUE LE CENTRE DE RESSOURCES POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

• Notre raison d'être	Page 5
• Notre moyen d'action	Page 6

02. LA CHARTE ÉDITORIALE

• Ligne éditoriale	
- Une exigence rédactionnelle	Page 8
- 7 grands principes	Page 9
• Zoom sur les rubriques clés	
- Les dossiers thématiques	Page 10
- "Ils le font déjà", reportages ou témoignages & décryptage	Page 12
- Outils et méthodes, veille & agenda	Page 14
• Les règles rédactionnelles et typographiques	
- La rédaction : trois incontournables, précision, clarté & simplicité	Page 15
- Les règles typographiques et autres conventions	Page 16

03. LA CHARTE DOCUMENTAIRE

• Ligne documentaire du centre de ressources	
- 6 principes de fonctionnement	Page 18
• Les bases de données	
- L'espace documentaire	Page 19
- La projetothèque	Page 20
- Le répertoire d'acteurs	Page 21



QU'EST-CE QUE

Le Centre de ressources
pour l'adaptation au
changement climatique ?

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Aider tous les acteurs des territoires à s'adapter au dérèglement climatique

Le Centre de ressources a été créé par le 2ème plan national d'adaptation au changement climatique (Pnacc 2) en 2018 et conforté par le Pnacc 3 en 2025. Cette plateforme web est portée par le Cerema à la demande du ministère chargé de la transition écologique, en partenariat avec l'Ademe et Météo-France.

Le rôle de cette plateforme web ?

Sensibiliser mais surtout inciter à agir tous les décideurs et opérationnels de terrain face au dérèglement climatique.

UNE PLATEFORME PORTÉE PAR 4 PARTENAIRES DE RÉFÉRENCE

4 co-éditeurs spécialistes des territoires et/ou du climat

- Le Cerema
- L'État, Direction générale de l'énergie et du climat (DGECC)
- L'Ademe
- Météo-France

Son pilotage a été confié au Cerema.

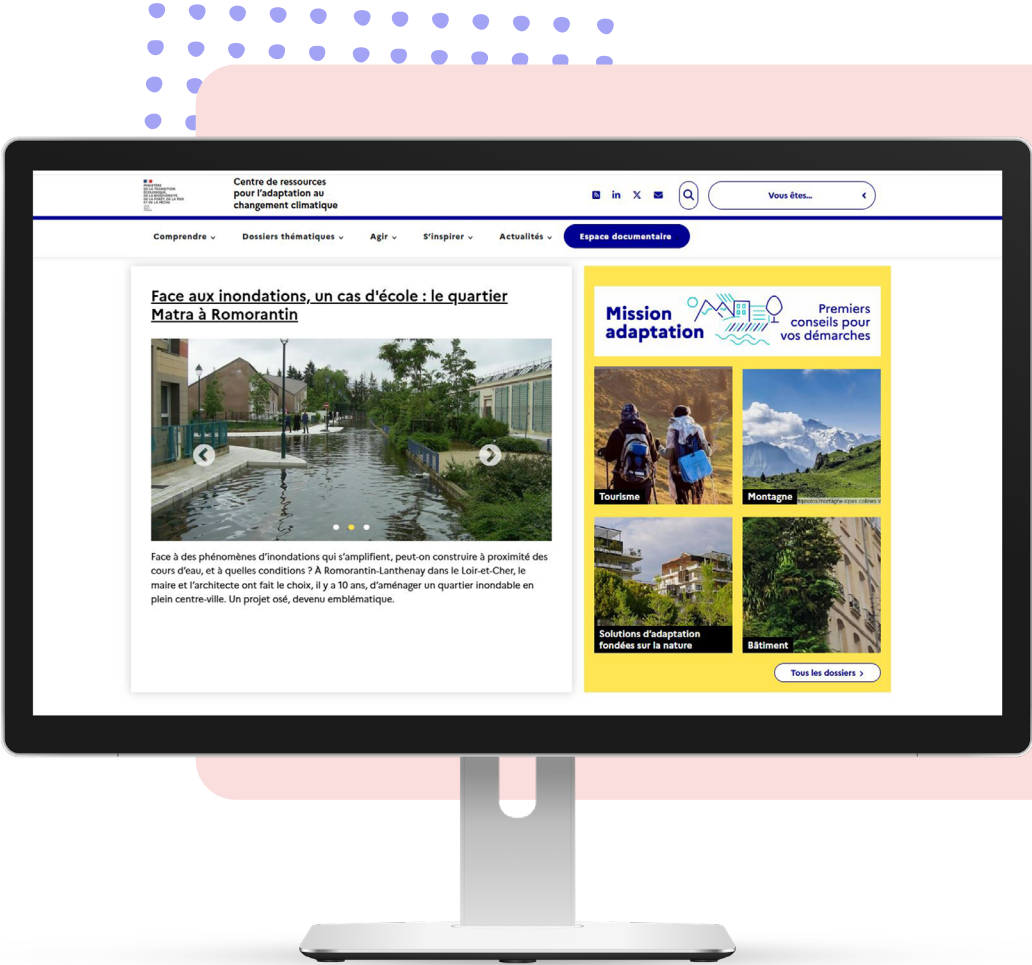
OBJECTIFS

- Faire comprendre l'urgence climatique et la nécessité de s'adapter dans tous les domaines
- Partager les solutions d'adaptation et les expériences
- Outiller les acteurs de terrain (méthode, répertoire d'acteurs, aides financières, agenda...)

CIBLES VISÉES

- Élus
- Techniciens des collectivités
- Bureaux d'étude
- Acteurs économiques
- Particuliers

Ces cibles correspondent aux 5 profils utilisateurs actuellement disponibles dans le Centre de ressource.



NOTRE MOYEN D'ACTION

Un site info-ressources pour comprendre et agir face au changement climatique

À la fois site d'information et centre documentaire en ligne, le Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique offre des contenus fiables et pédagogiques, pour s'acculturer et s'outiller face au changement climatique.

Un site d'information

De l'information pédagogique et pointue : au fait de l'état de l'art, fondée sur l'expertise scientifique et rédigée selon les canons journalistiques.

- 272 pages web
- 26 dossiers thématiques
- 18 reportages/témoignages

Une information qualifiée sur les sujets clés de l'adaptation, centrée sur la nécessité d'agir et orientée "solutions".



Un espace ressources

Une sélection de ressources pertinentes pour aller plus loin sur l'adaptation au changement climatique en France.

- 1080 documents (guides, rapports, etc). "espace documentaire"
- 216 projets "projetothèque"
- 115 acteurs "répertoire d'acteurs"

Une orientation du visiteur vers des ressources complémentaires, en fonction de son intérêt.



UNE AUDIENCE EN AUGMENTATION

29 500 visiteurs mensuels en mars 25 (+ 126 % depuis 2023).



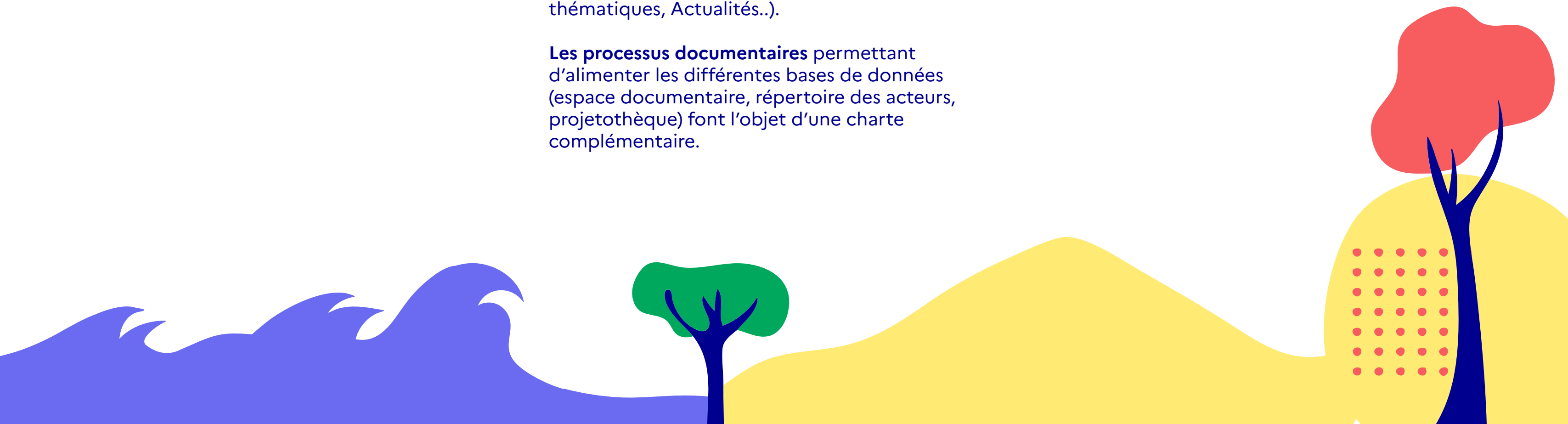
LA CHARTE ÉDITORIALE

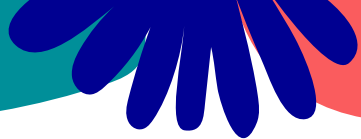
Volet site d'information

COMMENT RÉDIGER LES ARTICLES ?

Cette charte se concentre uniquement sur le **volet information** de la plateforme web, c'est-à-dire sur le contenu éditorial produit par l'équipe Centre de ressources climatique elle-même (articles, dossiers thématiques, Actualités..).

Les processus documentaires permettant d'alimenter les différentes bases de données (espace documentaire, répertoire des acteurs, projetothèque) font l'objet d'une charte complémentaire.





LIGNE ÉDITORIALE

Une exigence rédactionnelle pour mieux sensibiliser

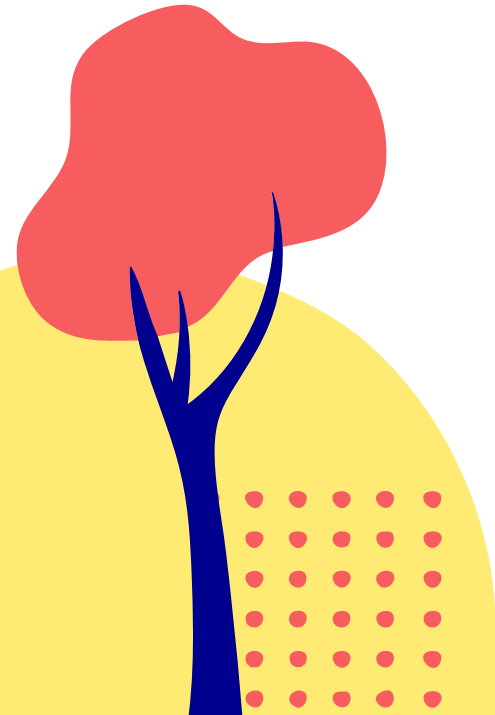


Un travail éditorial poussé pour apporter de l'information fiable et qualifiée sur l'adaptation au changement climatique

L'adaptation au changement climatique est un sujet récent, complexe et sensible. **De fausses informations circulent**, les faits réels physiques observés scientifiquement sont parfois présentés comme une opinion et démentis, y compris dans des médias nationaux reconnus. Le climatoscepticisme progresse (32 % en France, source : Baromètre Ademe, 2024). Les points de vue se clivent. De nombreuses questions (gestion de l'eau, des forêts, agriculture...) suscitent la polémique.

Le traitement médiatique tend à se concentrer exclusivement sur les impacts négatifs du dérèglement climatique. S'il est nécessaire d'informer sur ces impacts, notamment à l'échelle nationale et locale, **il l'est tout autant de sensibiliser sur l'existence des solutions à déployer**. À défaut, la dimension anxiogène risque de paralyser les initiatives.

Face à ces constats, le Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique répond au besoin d'apporter de l'information fiable et mobilisatrice, centrée sur la nécessité de s'adapter, en complément de l'atténuation. Il s'engage à fournir un travail rédactionnel exigeant autour de 7 principes.



LIGNE ÉDITORIALE

7 grands principes

01

À LA POINTE DES DONNÉES SCIENTIFIQUES

Pour réaliser ses articles, le Centre de ressources s'appuie sur l'expertise de ses 4 membres partenaires, spécialistes du climat et/ou des territoires, mobilise ses réseaux et son dispositif de veille.

02

AU FAIT DES CONNAISSANCES ACTUELLES

Les articles sont datés, sourcés, régulièrement actualisés (au fil des évolutions réglementaires, des avancées de la science, des expérimentations...). En ce sens, ils constituent un contenu « tiède ».

03

UN SITE MULTI-THÉMATIQUES

L'ambition est de centraliser et de couvrir le maximum de sujets d'adaptation qui touchent les territoires (au-delà des domaines, coeur de métier de ses partenaires), de donner à voir la diversité des problématiques rencontrées, avec une représentativité des situations.

04

UNE VISÉE OPÉRATIONNELLE

Le site web dépasse les constats pour présenter des outils et des solutions concrètes d'adaptation déjà éprouvées sur le terrain. L'objectif est bien de pousser les territoires à passer à l'action. Les solutions sont illustrées de récits-retours d'expérience inspirants pour démultiplier les initiatives d'adaptation sur le terrain.

05

UNE MISE EN VALEUR DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Le Centre de ressources est le site web ressource du programme Life Artisan.

06

UNE PAROLE NUANCÉE, ÉQUILIBRÉE

Piloté par des organismes d'État, le Centre de ressources a une mission d'information de service public. Il est là pour apporter de la hauteur de vue et éclairer la prise de décision sur des sujets complexes, souvent anxiogènes ou polémiques (gestion de l'eau, des forêts, agriculture...).

- **Sur les sujets sensibles :** tendre à l'objectivité en exposant la divergence des points de vue.
- **D'une façon générale :** ne pas s'exprimer sous l'angle d'un organisme particulier, mais traduire l'expression de la puissance publique.

07

UN SITE CLAIR ET ACCESSIBLE À TOUS

Les articles doivent être clairs. L'écriture privilégie le style journalistique (style La Gazette/LeMonde).

Un comité éditorial et un réseau de chefs de rubriques, garants de la qualité du contenu éditorial

La rédaction des articles s'inscrit dans un cadre défini par un comité éditorial formés par les 4 partenaires, co-éditeurs du Centre de ressources (Cerema, Direction générale de l'énergie et du climat, Ademe, Météo-France). Ce comité éditorial valide le choix des rubriques, leur structuration et veille à la pertinence du contenu en cohérence avec la ligne éditoriale du site.

La rédaction s'appuie sur un réseau d'experts identifiés par thématique ; ceux-ci valident la fiabilité, la pertinence et l'actualisation des informations.

LES RUBRIQUES CLÉS

LES DOSSIERS THÉMATIQUES

Le changement climatique aura des effets bien distincts selon que l'on est à la ville, à la campagne, sur le littoral ; selon le secteur d'activité, le domaine en jeu... thème par thème, [les dossiers thématiques](https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/dossiers-thematiques) (https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/dossiers-thematiques) permettent de décrypter les impacts du changement climatique sur les territoires et d'identifier les principales solutions d'adaptation.

Elles résument l'essentiel, le B.A.-B.A de ce que tout lecteur doit retenir sur le thème abordé de l'adaptation.

Chaque dossier suit une construction type

- 1 Un **titre** accrocheur
- 2 Un **chapô** qui met en avant l'idée clé à retenir
- 3 Une **illustration** « réaliste »
- 4 **3 chiffres clés** en lien avec le thème
- 5 **2 parties clés** « Comprendre » & « Agir »

1

La biodiversité : victime et solution du changement climatique

Le dérèglement du climat accélère l'effondrement de la biodiversité. Il modifie les conditions de vie des espèces, les forçant à migrer ou à adapter leur mode de vie, ce que toutes ne sont pas capables de faire. La France figure parmi les dix pays qui compte le plus grand nombre d'espèces menacées. Enrayer cet effondrement est crucial : nous avons besoin de la nature dans toute sa diversité pour respirer, nous nourrir, mais aussi réguler le climat et nous préserver de ses aléas extrêmes.

28 février 2024



2

30 %
des oiseaux des champs
ont déjà disparu en France en 15 ans
(PatriNat, Unité mixte).

40 %
des pollinisateurs
invertébrés
en voie de disparition en France
(dont une majorité d'abeilles et de mouches)

14 %
des impacts sur la
biodiversité
sont issus du changement climatique
global (source : MTEs).

3

Comprendre

Le changement climatique accélère l'effondrement de la biodiversité

Nous sommes à l'aube de la 6ème extinction majeure de la biodiversité. Exceptionnelle, celle-ci est 100 à 1 000 fois plus rapide que toutes les crises précédentes et c'est la première fois qu'elle doit son origine exclusivement à l'Homme, en raison de ses activités destructrices. Par ordre d'importance :

1. La **déforestation**, l'**artificialisation des sols**... c'est la première cause de perte de biodiversité. La destruction des habitats naturels est surtout le fait de l'agriculture intensive : 30% de pression sur la perte de biodiversité.
2. La **surexploitation** des espèces animales et végétales (surpêche, exploitations forestières...) : 23 % de pression.
3. Le **changement climatique** dû aux activités humaines : la température a une influence clé sur la croissance des végétaux (bourgeonnement, floraison, maturation des fruits) et la capacité des espèces animales à se reproduire ou s'alimenter. Selon le GIEC, « le changement climatique a causé des dommages considérables, et de plus en plus de pertes irréversibles, dans les écosystèmes terrestres, d'eau douce, côtiers et océaniques » : 14% de pression.
4. La **pollution** (chimique, physique, lumineuse, sonore) : 14% de pression.
5. Les importations d'espèces exotiques envahissantes et de maladies : 11 % de pression.

4

Agir

Préserver les écosystèmes face au changement climatique est donc essentiel pour assurer leur survie mais aussi la nôtre. Il est crucial de limiter toutes nos activités destructrices : impact sur le climat, mais aussi déforestation, surexploitation, pollution... et quand c'est possible de restaurer les écosystèmes dégradés. C'est à ce prix que nous pourrons permettre à la biodiversité de jouer son rôle à notre égard : nous nourrir, purifier l'eau, respirer, mais aussi nous préserver des menaces climatiques.

5

Aider le vivant à résister au changement climatique

Le changement climatique est si rapide qu'il prend de vitesse certaines espèces incapables de s'adapter. Comment aider les végétaux à résister aux futurs assauts du climat ? Comment s'assurer de la résilience des arbres, plantés en ville ou en forêt ? L'une des clés réside dans la variété des espèces. La principale faiblesse de nos forêts est leur homogénéité : des arbres de la même essence. Si une espèce tombe

Les 2 parties clés

➡ **COMPRENDRE**
= faire comprendre l'urgence à agir

- Si besoin, définition des notions clés « de quoi parle-t-on ? »
- Le point sur les impacts climatiques en cours et attendus et leurs conséquences : sélection de chiffres clés marquants sourcés.

➡ **AGIR**
= valoriser les principales solutions d'adaptation éprouvées ou explorées

- Être le plus concret possible.
- Donner le contexte de stratégie nationale / réglementaire en évitant de noyer le lecteur dans un flot de références réglementaires.
- Pour éviter le côté injection (« y a qu'à faut qu'on »), étayer le texte d'exemples concrets d'initiatives ou de chiffres clés sur l'impact de ces solutions (on prouve ce qu'on avance).
- Mettre en avant les solutions fondées sur la nature chaque fois que c'est possible.

LES RUBRIQUES CLÉS

LES DOSSIERS THÉMATIQUES

Chaque dossier est illustré

1

D'UN OU PLUSIEURS EXEMPLES D'ACTION

- Reportages ou témoignages (6 max.)
- Retours d'expérience, issus de la projetothèque (6 max.)

2

D'UNE SÉLECTION DE RESSOURCES

Chaque dossier renvoie à une sélection de ressources/ informations complémentaires issues des bases de données du centre de ressources :

- Documents incontournables, tirés de l'Espace documentaire (6 max.)
- Outils, tirés de l'Espace documentaire (6 max.)
- Veille (alimentation automatique)
- Agenda (alimentation automatique)

1

EXEMPLES D'ACTIONS

ILS LE FONT DÉJÀ

PROJETOTHÈQUE



13/01/2025

Montée des eaux et inondations, le choix osé de la Saône : reconnect...



06/12/2022

Irène Nenner, présidente d'environnement 92 : "A Bagneux, nous avons..."



22/09/2022

Carine Galante, agronome : "notre objectif : obtenir une..."



07/08/2024

Dialoguer pour convaincre : l'exemple du Bocage bourbonnais av...

Voir toutes les interviews sur la biodiversité

2

POUR ALLER PLUS LOIN

VEILLE

AGENDA

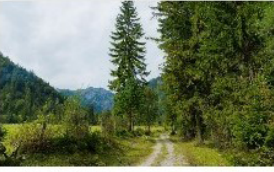
OUTILS



Le Métatron aquatique : une installation unique pour étudier les effets d...

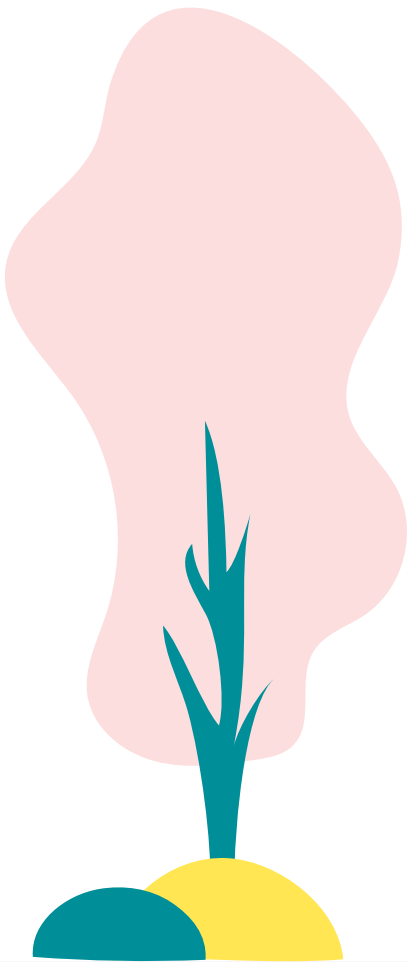


La moitié des forêts de montagne de l'Hexagone et de Corse menacée pa...



Couper la forêt pour la sauver du changement climatique, est-ce...

Voir toute la veille sur la Biodiversité



LES RUBRIQUES CLÉS

« ILS LE FONT DÉJÀ » : REPORTAGES OU TÉMOIGNAGES

La preuve par l'exemple... Rien de mieux que des exemples incarnés pour voir ce qui marche, inciter à l'action, partager des retours d'expérience.

En complément de la "projetothèque" (base référençant des initiatives locales décrites dans des fiches techniques), [cette rubrique](https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/s-inspirer/ils-le-font-deja) (https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/s-inspirer/ils-le-font-deja) illustre les solutions d'adaptation par des exemples emblématiques traités sous forme de reportage ou de témoignages.

Le choix des sujets

- Illustrer la variété des thématiques abordées par le Centre de ressources.
- Donner à voir la diversité des territoires en termes de situations géographiques (mer, montagne, ville...), d'échelle d'action (Métropole, petite commune...).
- Surtout, ne pas se limiter aux seules initiatives accompagnées par le Cerema ou l'Ademe.
- La différence avec une fiche de la projetothèque : la rédaction de l'article se fonde sur la base d'entretiens terrains, le récit est incarné. On est dans la mise en récit.

Le traitement éditorial

Privilégier l'approche « un journalisme de solutions »

- Apporter des informations utiles et des éclairages nouveaux pouvant inspirer d'autres acteurs du changement : quelles leçons peuvent être tirées de cette réponse ? Est-ce répliquable ?
- Oser aborder les difficultés, les faiblesses de l'approche, en gardant en tête qu'il n'y a jamais de solution miracle par principe. Ne pas faire l'apologie d'une initiative.
- Privilégier l'action du territoire et son point de vue. S'il s'agit d'une initiative accompagnée par le Cerema ou l'Ademe, le but premier n'est pas de valoriser l'expertise du partenaire (même si cela peut être un bénéfice secondaire) mais de rester centré sur la démarche du territoire.
- Écrire à partir d'interviews d'acteurs de terrain (émailler l'article de citations ou parole directe dans le témoignage).

Chaque reportage suit une construction type

- 1 Un titre
- 2 Un chapô
- 3 Une photo
- 4 Une fiche d'identité du territoire ou du projet

Exemple d'un reportage

1

2

4

3

Montée des eaux et inondations, le choix osé de la Saône : reconnecter le fleuve à la mer

Dans la basse vallée de la Saône, en Normandie, plutôt que de multiplier les aménagements pour se protéger des risques d'inondations et de submersion, les acteurs locaux ont fait un choix audacieux : recréer l'estuaire d'origine. Un projet inédit qui pourrait bien servir de modèle pour d'autres territoires côtiers confrontés aux défis du changement climatique.

13 janvier 2025

Fiche d'identité

Calendrier du projet : 2021-2050

- > 2021-2024 : délocalisation du camping et construction d'une nouvelle station d'épuration
- > 2024-2030 : travaux de reconnexion de la Saône à la mer
- > 2030-2050 : suivi et études scientifiques sur le projet et son évolution

Acteurs :

- > communes de Longueville, Quiberville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer, communauté de communes du Territoire de Caux, Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône-Vienne-Saie, Établissement Public Foncier de Normandie, agence de l'eau Seine-Normandie, Département Seine-Maritime, Région Normandie, Conservatoire du littoral, PNCCo (programme européen)

Coûts (estimations) :

- > Reconnexion de la Saône : 15 millions d'euros (hors foncier)
- > 90% financé par l'Agence de l'eau Normandie
- > 10% par le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône-Vienne-Saie
- > Relocalisation du camping : 1,6 millions d'euros (hors foncier) financé à 60% par le programme européen PNCCo (Promoteur l'adaptation aux changements climatiques)
- > Station d'épuration de Longueville : 11 millions d'euros (hors foncier), dont 40% financé Agence de l'eau Seine-Normandie et 25% programme européen PNCCo

Pour en savoir plus : le dossier de presse [Basse-Saône 2050](#).



Depuis des décennies, la vallée de la Saône connaît des inondations à répétition. Le problème ? Le tuyau qui permet d'écouler les eaux de la Saône de se jeter dans la Manche est trop étroit. "Le débit de l'épave est de 8 m³/seconde, alors qu'en temps de crue, le débit atteint 80 m³/seconde", explique Laurent Topin, directeur du Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône-Vienne et Saie (SMBSVS), en charge du projet de reconnexion. À cela s'ajoutent l'urbanisation de la basse vallée depuis les années 1950 dans une zone déjà inondable, ainsi que les submersions marines de plus en plus fréquentes avec la montée des eaux de la Manche.

Diviser par deux les risques d'inondation et de submersion

Le projet Basse-Saône 2050 propose une solution radicale face à cette situation : reconnecter la Saône à la mer en recréant un estuaire où les eaux douces et salées se mélangent. Pour ce faire, il est nécessaire de détruire l'épave (qui sera remplacé par un pont en 2025) et de déplacer le camping historique de Quiberville-sur-Mer (2023-2024) afin que le fleuve retrouve un lit plus naturel.

La Saône pourra ainsi se déverser plus rapidement dans la mer en cas de crue, et la mer remontera dans la basse vallée en cas de submersion ou de submersions. Les bâtiments situés en zone inondable seront reconstruits. "On devrait éviter par deux les risques d'inondations ou de submersions, et surtout leur durée", annonce Laurent Topin. En 1950, une crue avait duré 15 jours, avec des conséquences dramatiques pour les habitants et les infrastructures. Avec le nouveau système, les submersions ne devraient pas durer plus de 2 à 3 jours.

Transformer les paysages, la biodiversité et les usages

Ce projet va non seulement permettre de limiter les risques d'inondation, mais il aura également un impact plus profond sur le territoire, en transformant les paysages et la biodiversité. "Avec la ré-estuarisation de la Saône, nous allons créer des zones de repos pour les poissons et les oiseaux, un peu comme dans le Baie de Somme", explique le directeur du syndicat. Les paysages changeront, laissant place à des prés-salés. Des nouvelles espèces s'installeront.

Mais cela prendra du temps. "Il faudra attendre 2 à 5 ans avant de voir les effets de ces transformations", prévient-il. "Pendant cette période, cela va être bruyant, boueux, peu structuré. On se prépare à entendre des commentaires du type 'rien ne pousse, ça ne sent pas bon...' de la part des habitants, même si le projet est connu et que nous avons beaucoup communiqué. Mais avec le végétal, on sait qu'on travaille avec du vivant. "Les activités agricoles à proximité de la Saône devront également s'adapter, bien que tout ne soit pas encore certain. "On ne sait pas à quelle vitesse la salinité des terres va se produire dans les années à venir. Y aura-t-il un point d'équilibre ? À quel point les activités agricoles pourront-elles se maintenir ? " Le projet fera l'objet d'un suivi rigoureux pour identifier les bonnes et ajuster les mesures pratiques et accompagner les agriculteurs dans une reconversion si nécessaire.

Donner les moyens au territoire de s'adapter

Si le projet est lancé, "il y a été long, très long à voir le jour", reconnaît Laurent Topin. Plus de 10 ans de préparation, sans compter les autres projets envisagés depuis les inondations de 1990. "Nous avons réussi à mettre autour de la table tous les acteurs, et toutes les options ont été envisagées. "L'Europe et l'Agence de l'eau de Normandie ont apporté les fonds manquants pour financer le projet dans son intégralité. Avec la simplification réglementaire, le financement reste le nœud de ce type d'opération. "Il faut des outils financiers flexibles sur le moyen terme", plaide-t-il. "Il faut donner les leviers financiers aux collectivités locales, qui sont à la manœuvre pour anticiper les effets du changement climatique. Sinon, à chaque fois, il faudra attendre une catastrophe pour réagir. " Et Laurent Topin de conclure : "Il y a beaucoup de travail à faire pour ce projet. Mais aujourd'hui, nous n'avons plus le temps d'attendre".

"Le projet Basse-Saône 2050 comporte trois chantiers prioritaires : la reconnexion de la Saône à la mer avec la reconstruction du cours de la Saône mais également la construction de la station d'épuration de Longueville, la création à Quiberville d'un nouveau camping pour remplacer celui qui était dans la zone inondable.

Calibrage d'un dossier : 3500 / 4000 signes max

Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique | 12

LES RUBRIQUES CLÉS

« ILS LE FONT DÉJÀ » : REPORTAGES OU TÉMOIGNAGES

Chaque témoignage suit une construction type

- 1 Un titre-citation
- 2 Un chapô
- 3 Des questions-réponses

Exemple d'un témoignage

1 **Montagne : " Il faut repositionner le ski à sa juste place pour s'adapter au climat. Si nous travaillons pour les habitants, alors les touristes seront bien chez nous "**

Face à la baisse constante de l'enneigement dans les territoires de moyenne montagne, faut-il résister ou s'adapter ? La communauté de communes Cœur de Chartreuse a décidé de repenser son modèle économique et touristique en mobilisant les acteurs locaux et les habitants. Anne Lenfant, présidente de la communauté de communes, revient sur la transition d'ores et déjà engagée et les chantiers à venir.

28 mars 2025

3 **En 2022, la communauté de communes a décidé d'arrêter la gestion en régie directe de la station de ski de Saint Pierre de Chartreuse - Le Planolet, déficitaire depuis plusieurs années. Que s'est-il alors passé ?**

Nous avons réuni les parties prenantes pour leur expliquer la situation financière et leur dire que nous ne pouvions pas continuer à injecter de l'argent dans la station de ski, au détriment d'autres compétences de la collectivité. Des réunions régulières associant des moniteurs, des clubs de ski, des loueurs d'équipements, des restaurateurs... ont permis de réfléchir ensemble à l'avenir du site. Pour éviter une fermeture totale, un collectif informel de bénévoles et de salariés s'est monté en association et a repris la gestion de la station à compter de la saison 2024/2025. Le choix a été de faire fonctionner le domaine sur un périmètre limité et sans télésièges, trop coûteux. Aujourd'hui, les comptes sont à l'équilibre, la station a trouvé une viabilité.

En quoi ce premier travail autour du domaine skiable vous a permis d'élargir la réflexion à l'avenir du territoire au sens large ?

La méthodologie et le chemin de co-construction - de ses frictions jusqu'aux conclusions communes - ont été utiles pour réfléchir à l'avenir de tout le territoire. Nous continuons ce travail avec un groupe (dit « des alliés ») d'une quarantaine de personnes (des habitants, des socioprofessionnels, etc.). Près de 30 réunions ont été animées en 2024. Chacun partage ses idées, participe à la co-construction des projets et nous veillons à leur cohérence. Maintenant, nous devons concrétiser les propositions issues des ateliers. Notre objectif est de garantir le bien-être et la qualité de vie de nos habitants. C'est le titre de notre document cadre sur la transition : « Un engagement commun pour une vie de qualité ».

Pour cela, nous devons agir de manière systémique. Au-delà de l'offre touristique, on travaille sur la mobilité, l'eau, l'agriculture, la forêt, etc. Nous avançons étape par étape.

Par exemple, au niveau de l'agriculture, nous avons une coopérative laitière très dynamique. C'est une économie en circuit court avec un magasin où les habitants et les visiteurs peuvent s'approvisionner. Et ça fait vivre les paysans qui font de l'élevage extensif de bovins. Nous avons financé l'agrandissement de la cave d'affinage avec un prêt sans intérêt.

Nous aidons aussi financièrement les agriculteurs qui s'installent sur le territoire. En 2025, nous allons travailler sur le foncier pour repérer des terrains à la vente et y flécher les installations. C'est important pour le renouvellement des générations. Pour que dans 10 ans, notre agriculture perdure. Si nous travaillons pour les habitants, alors les visiteurs et les touristes seront bien chez nous.

Même avec une offre de ski réduite, le territoire Cœur de Chartreuse peut-il rester une destination touristique ?

Notre offre touristique n'est pas uniquement basée sur le ski. Nous avons tout intérêt à jouer sur nos richesses que sont les patrimoines architecturaux, villageois, naturels mais aussi culturels et cultuels. Car les moines chartreux se sont installés sur notre territoire il y a près de 1 000 ans. Pour la vie de l'ordre, ils ont construit des moulins, des verreries ou encore creusé des étangs. Nous pensons créer un circuit qui mette en lien tous ces patrimoines singuliers. L'idée est de proposer une expérience de découverte qui permette de comprendre l'histoire de la Chartreuse et comment ses habitants, de tout temps, ont su s'adapter.



Anne Lenfant, présidente de la communauté de communes Cœur de Chartreuse

DECRYPTAGE

Une rubrique en émergence

Cette nouvelle rubrique vise à éclairer un sujet précis, en complément des dossiers thématiques et des rubriques du Centre de ressources. Les thèmes traités sont variés (mal-adaptation, un point technique...).

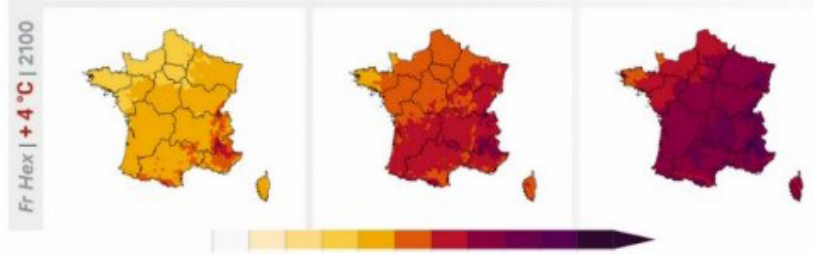
La rubrique peut servir à faire passer des messages clés (exemple article *Planter sans se planter*), alerter sur des signaux faibles. À l'avenir, elle pourra porter la vision de figures reconnues de l'adaptation (climatologues, urbanistes, architectes...).

Les formats retenus : articles (« Eclairage »), infographies, entretiens

Climat futur : à quoi ressemblera la France à +4° ?

Météo-France publie une synthèse sur l'évolution des températures et des précipitations dans le pays aux horizons 2030, 2050 et 2100. Ces données serviront de base au futur plan national d'adaptation, actuellement en consultation. Elles précisent la trajectoire de référence climatique fixée par le gouvernement pour adapter tous les pans de la société.

18 décembre 2024



Calibrage d'un dossier : 3500 / 4000 signes max

LES RUBRIQUES CLÉS

OUTILS ET MÉTHODES

Outils et méthodes (<https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/agir/outils-et-methodes>) présente, sous une forme éditorialisée, une sélection d'outils et de méthodes opérationnels qui permettent concrètement de lancer un projet d'adaptation sur un site ou un territoire.

Ces outils ont été éprouvés sur le terrain : à ce titre ils sont reconnus par la puissance publique et mobilisables par la Mission Adaptation.

LA VEILLE

La veille (<https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/actualites/veille>) revient sur les actualités phares de la semaine, vues dans la presse, sur le web.

➡ À privilégier :

Les actualités d'intérêt national (= fait nouveau, par exemple : les résultats d'une étude scientifique sur l'intérêt des SAFN, une proposition de loi sur l'érosion du littoral, une expérimentation inédite, une nouvelle publication...).

La veille peut intégrer un dossier thématique « froid » à condition qu'il apporte une valeur ajoutée au dossier thématique déjà existants du Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique sur le même thème.

À limiter :

- Les informations régionales sauf si intérêt national.
- Les informations internationales : sauf si événement majeur, initiative inédite.

Point de vigilance :

Veiller à la qualité éditoriale de la source (respect des canons journalistiques). À la marge, les articles réservés aux abonnés (ex : Le Monde, la Gazette) peuvent être cités en précisant la source.

L'AGENDA

Actualisé une fois par semaine, l'agenda (<https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/actualites/agenda>) (relate les événements adaptation à ne pas manquer).

➡ À privilégier :

- Les événements nationaux

À limiter :

- Les événements régionaux sauf si d'intérêt national

À exclure :

Les événements internationaux sauf exception (événement majeur mobilisateur pour les acteurs français).

THÉMATIQUE

☐ Agriculture (53)

☐ Approche économique (19)

☐ Assurance (7)

☐ Bâtiment (38)

☐ Biodiversité (62)

Voir plus

LOCALISATION

☐ National (19)

☐ Auvergne-Rhône-Alpes (24)

☐ Bourgogne-Franche-Comté (10)

☐ Bretagne (9)

☐ Centre-Val de Loire (3)

Voir plus

Veille



RTE présente un plan de 100 milliards d'euros pour adapter son réseau électrique au changement climatique
21/02/2025
RTE a dévoilé mercredi son plan de développement du réseau électrique français à haute tension, un investissement de 100 milliards d'euros d'ici 2040 destiné à accompagner la décarbonation de l'économie et préparer le pays aux défis climatiques de demain (source : l'infodurable).



Ici, la côte recule de 30 mètres chaque année : en Charente-Maritime, la difficile adaptation face à l'érosion record du littoral
21/02/2025
Phare niente. C'est la zone qui connaît le plus fort recul du trait de côte en Europe : l'agglomération

THÉMATIQUE

☐ Agriculture (4)

☐ Biodiversité (2)

☐ Eau (2)

☐ Forêt (1)

☐ Mer et littoral (1)

Voir plus

LOCALISATION

☐ Auvergne-Rhône-Alpes (2)

☐ Bretagne (4)

☐ Hauts-de-France (1)

☐ Ile-de-France (4)

☐ Pays de la Loire (1)

Voir plus

IMPACTS

☐ Inondations (1)

☐ Sécheresses (1)

Voir plus

Agenda des événements à venir



Bretagne
Bretagne, Carhaix-Plouguer | le 22 février | Hin'COB : l'événement !
Le Pays Centre Ouest Bretagne et son Conseil de développement engagent une réflexion et une action commune pour permettre au territoire de s'adapter au changement climatique. Cet événement a pour ambition de favoriser une appropriation collective de l'adaptation aux impacts du (...)



Ile-de-France
Paris | le 24 février | Météo-France au Salon de l'Agriculture : comment adapter l'agriculture au changement climatique ?
A l'occasion du Salon international de l'Agriculture 2025 à Paris, Météo-France vous donne rendez-vous sur le stand de l'Ademe pour vous présenter son service d'aide à l'adaptation des filières agricoles, Climadiag Agriculture.



Bretagne
Webinaire | le 27 février | La Collection CLIMATVEG - #23 : Impact du changement climatique sur les filières et territoires en Bretagne
Ce webinaire #23 vous fera découvrir le résultat de 4 années de recherche pour étudier l'impact du changement climatique sur les filières et territoires en Bretagne.



Webconférence | le 27 février | Webconférence « Inondations, sécheresses - Comment la restauration des milieux humides peut contribuer à réduire les risques ? »
Le Pôle-relais Mares et Vallées alluviales organise, en collaboration avec le centre de ressources Milieux Humides, un webinaire autour du rôle de régulation hydrologique des Milieux Humides.

L'évolution des pages Région et International étant en cours de réflexion, elles ne sont pas abordées ici.

LA RÉDACTION

Trois incontournables, précision, clarté et simplicité

Concilier rigueur scientifique et compréhension du plus grand nombre

- Une écriture précise, claire, simple de type journalisme la Gazette, le Monde.
- Des informations sourcées, actuelles.
- La mise en valeur des messages clés.
- Suivre les canons de l'écriture web (qui diffère d'un compte-rendu scientifique) : des titres explicites, avec des mots clés choisis.

Privilégier une expression directe

- Évitez le conditionnel.
- Évitez la forme passive.
- Pas de phrases ambiguës. Évitez les termes vagues, subjectifs ou relatifs. Le lecteur ne doit pas avoir à interpréter le propos (ou le moins possible).
- Évitez les adverbes/ nuances, comme « probablement », « souvent ».
- À proscrire : le jargon spécialisé, les mots étrangers ou d'origine étrangère sauf s'ils sont bien connus.
- Exprimez les négations par la forme affirmative : préférez « Il est encore temps pour... » à « Il n'est pas trop tard pour... ».

Pour plus de simplicité

- L'exigence d'exactitude et l'ambition d'exhaustivité peuvent parfois complexifier le propos. Or, la simplicité doit toujours être recherchée, même si cela implique de renoncer à certains détails. Essayez en relecture d'un texte, de l'épurer pour ne conserver que l'essentiel.
- Ne multipliez pas l'emploi des synonymes, qui peuvent donner l'impression que vous parlez de choses différentes.
- Évitez les pluriels englobants : écrivez « le locataire » plutôt que « les locataires ».
- Évitez les digressions qui font perdre le fil de lecture (les mettre en « encadré »).
- Soyez le plus direct possible : démarrez par l'information principale.
- Évitez les concepts abstraits : soyez le plus concret possible, illustrez d'exemples.

Référencement et mots clés

Conscient de l'enjeu de référencement, le Centre de ressources mise sur une écriture valorisée par les moteurs de recherche, en premier lieu, Google : une rédaction et une structuration claires (des titres, intertitres explicites avec des mots à « impact », du gras), des questions posées dans les titres /intertitres, avec les réponses dans le reste de l'article.

Par ailleurs, le fait qu'il s'agisse d'un site d'État (.gouv) avec une Url explicite « adaptation au changement climatique » permet là aussi un référencement naturel élevé. Pour l'instant, le Centre de ressources n'a pas mis en place une liste de mots clés/questions fréquentes à proprement parler.

LES RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

Et autres conventions

Sigles

Les sigles sont des ensembles de lettres initiales prononcées une à une pour former un mot (FMI, LGBT, TGV, TVA). Les acronymes sont des sigles particuliers qui se prononcent comme des mots (ASSEDIC, DOM-TOM, HADOPI, MEDEF, INSEE, URSSAF, ZEP).

Quand le sigle est évidemment connu du citoyen (TGV, TF1, TVA, URSSAF), il n'est pas nécessaire d'énoncer les mots qui se cachent derrière chaque initiale. Dans le cas contraire, précisez les mots qui composent le sigle ou l'acronyme entre parenthèses : « Le FMI (Fond Monétaire International) ».

Dans la suite du texte, contentez-vous du sigle ou de l'acronyme. En cas de doute, partez du principe que le citoyen ne connaît pas la signification du sigle.

Sources

Pour garantir une information fiable et objective, il est indispensable de toujours citer la source d'une information. Celle-ci sera indiquée entre parenthèses : (source : XX).

Illustrations

Les schémas doivent toujours être lisibles, de taille suffisante et compréhensibles (pas de sigle inexpliqué). Ils sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et sont couverts par le droit d'auteur. La source est précisée.

Ponctuation

- À utiliser sans réserve : le point. Plus vous l'utilisez, plus vos phrases sont courtes.
- À utiliser raisonnablement : la virgule. Évitez les phrases trop longues, en apposition, ou les constructions complexes. Longueur maximum d'une phrase : 2 lignes.
- À utiliser rarement : le point d'exclamation. Ce signe apporte une emphase ou un suspense qui sont rarement utiles ou souhaitables.

Signature

Les articles écrits par l'équipe Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique et plus généralement par tout contributeur ne sont pas signés (exception pour le décryptage si c'est un regard externe, par exemple d'un spécialiste reconnu), ils sont mis à disposition du Centre de ressources.

Du bon usage des liens hypertextes

Les liens hypertextes sont importants pour enrichir l'information et permettre au site web d'être bien référencés dans google. Attention toutefois à en faire un usage raisonnable : max 5/6 liens hypertextes par article.

Les liens hypertextes doivent toujours être explicites (le lecteur doit savoir où il va en cliquant). Les articles écrits par le Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique peuvent contenir 2 types de liens :

- Des liens internes renvoyant à d'autres articles du site web.
- Des liens sortants vers d'autres contenus du web (par exemple un rapport, une étude cités, un organisme cités dans l'article). Dans la mesure du possible, ouverture dans un nouvel onglet pour ne pas perdre le visiteur.

Propriété intellectuelle

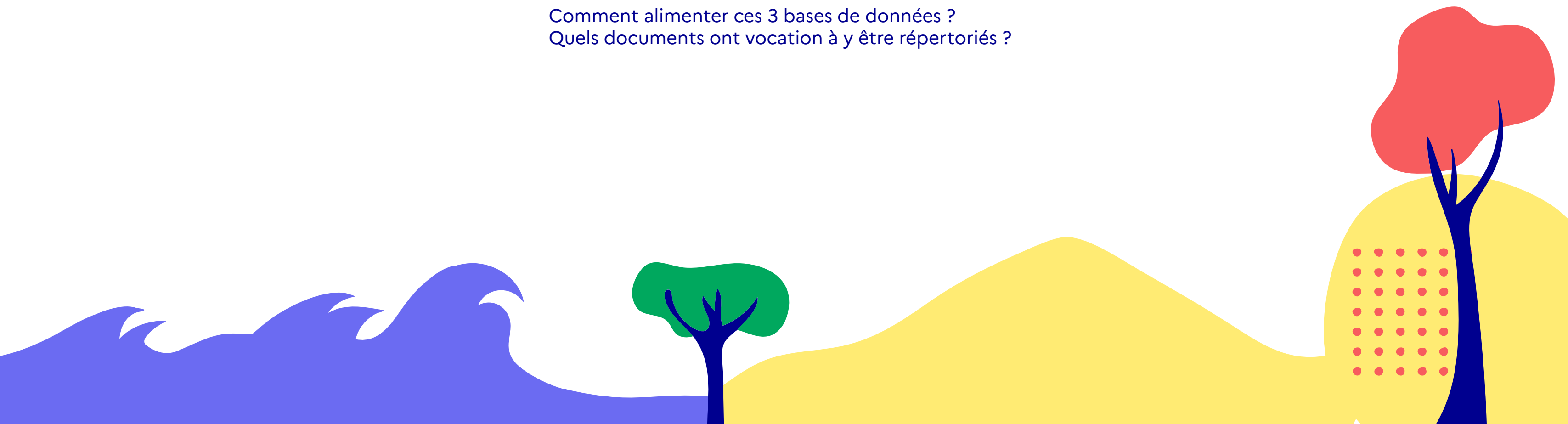
Se reporter aux mentions légales du site internet : <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/mentions-legales>



LA CHARTE DOCUMENTAIRE

« ESPACE DOCUMENTAIRE »,
« PROJETOTHÈQUE »,
« RÉPERTOIRE D'ACTEURS »

Comment alimenter ces 3 bases de données ?
Quels documents ont vocation à y être répertoriés ?



LIGNE DOCUMENTAIRE

6 principes de fonctionnement

01

LE CENTRE DE RESSOURCES FONCTIONNE COMME UN HUB

Il présente une sélection de ressources, décrites dans des fiches documentaires qui renvoient ensuite aux sites de leurs auteurs. Ces ressources sont accessibles selon une classification (taxonomie) fondée sur des tags, facettes, mots-clés.

Sauf exception, le Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique n'héberge pas de ressources en propre.

02

LE CENTRE DE RESSOURCES A UNE VOCATION OPÉRATIONNELLE

Les ressources qu'il présente doivent permettre aux acteurs de terrain français de mieux intégrer les enjeux et des solutions en matière d'adaptation, de monter en compétence et de se mobiliser.

03

LE CENTRE DE RESSOURCES NE PRÉTEND PAS À L'EXHAUSTIVITÉ

Il ne doit pas noyer l'utilisateur sous l'information. Il privilégie le qualitatif.

04

LE CENTRE DE RESSOURCES EST VIVANT

Pas de document redondant, caduc par exemple. Il doit faire l'objet d'un désherbage régulier.

05

LE CENTRE DE RESSOURCES PRÉSENTE 3 TYPES DE RESSOURCES

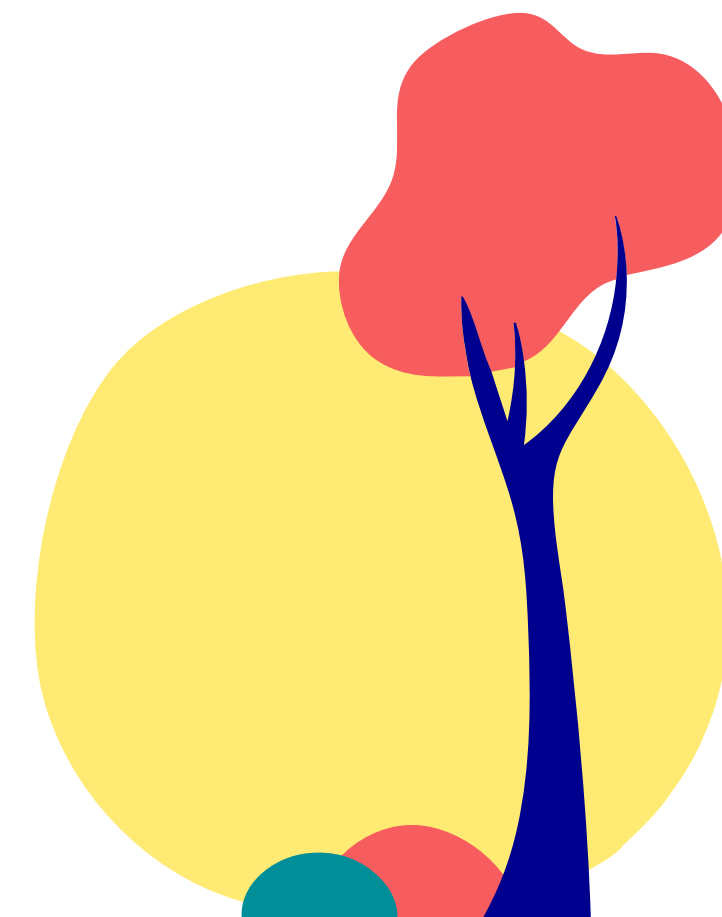
Classées selon 3 bases de données distinctes :

- L'espace documentaire recense les documents de référence : guides nationaux, recueils, études, rapports, outils et méthodes, etc.
- La projetothèque (répertoire d'initiatives locales).
- Le répertoire des acteurs (national).

06

LE CENTRE DE RESSOURCES EST OUVERT

Toute personne externe peut proposer des ressources susceptibles d'intégrer le Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique via ce mail : <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/contact>



LES BASES DE DONNÉES

Les critères de sélection avant de référencer un document

ESPACE DOCUMENTAIRE

L'espace documentaire (<https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/agir/espace-documentaire>) recense les documents de référence : guides nationaux, études, rapports, outils et méthodes, etc. Voici les questions à se poser, avant de retenir un document.

1 LE DOCUMENT EST NATIONAL ?

✓ C'EST OK SI :

- Le document parle bien d'adaptation au changement climatique en France (et non de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ou d'autres sujets liés au changement climatique mais sans rapport avec l'adaptation) ou aborde les notions d'impacts et de vulnérabilité, qui permettent de faire de l'adaptation.
- Le document apporte une information nouvelle en France pour comprendre les conséquences du changement climatique, guider les solutions, monter des projets, etc. (constats et solutions).
- L'information est pertinente par rapport aux publics cibles du Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique (Élus/techniciens des collectivités, BE, Acteurs économiques en particulier).

✗ EN REVANCHE, C'EST NON POUR :

- Les replay : sauf si le sujet n'a jamais été traité ailleurs et que le replay a été retravaillé avec un découpage des séquences (exemple : [ici](#)) et une éditorialisation (pas de replay fleuve de 2 heures ininterrompu par exemple).

- Les dossiers de presse : sauf si le dossier de presse est un dossier très bien fait avec une vraie valeur ajoutée sur le fond ou le résumé d'un plan d'action national (exemple : oui pour le plan Eau).
- Les documents en anglais.

Les formats acceptés :

- Document écrits (articles, rapports...).
- Vidéo et podcast : OK si qualité éditoriale.
- Infographies.
- Les recueils d'expérience (mais s'il s'agit d'une seule initiative, celle-ci a sa place dans la projetothèque).
- Dans le cas d'un double format : synthèse/doc in extenso : publier les deux formats.
- Les pages web : OK pour les outils web.

2 LE DOCUMENT EST LOCAL ?

✓ C'EST OK SI :

- Le document apporte une analyse sectorielle ou thématique sur l'adaptation à l'échelle régionale (exemple du tourisme, diagnostic de risques climatiques) ou d'un massif.
- Oui encore si le sujet est peu couvert à l'échelle nationale et si certains éléments sont répliquables à d'autres régions.

✗ EN REVANCHE, C'EST NON POUR :

- Les PCAET.
- Les documents de planification.

- Un unique retour d'expérience : voir s'il peut être publié dans la projetothèque.

3 LE DOCUMENT EST INTERNATIONAL ?

✗ C'EST NON SAUF SI :

Implication nationale ou dimension inédite (le document traite un sujet peu couvert). Le document est en français.

1136 résultats trouvés

THÉMATIQUE

☐ Agriculture (102)

☐ Approche économique (103)

☐ Assurance (4)

☐ Bâtiment (79)

☐ Biodiversité (161)

Voir plus

TYPE DE RESSOURCE

☐ Article de presse professionnel (36)

☐ Centre de ressources (20)

☐ Documents juridiques et normes (11)

☐ Fiche (161)

☐ Guide (175)

Voir plus

OUTILS & METHODES

☐ Sensibilisation (33)

☐ Diagnostic - données (37)

☐ Stratégie - Plan d'adaptation (1)

☐ Mise en œuvre - actions (29)

Voir plus

PUBLIC CIBLE

☐ Élu (815)

☐ Techniciens de collectivité (509)

☐ Acteur économique (575)

☐ Bureau d'études (491)

☐ Particulier (380)

Voir plus

AUTEUR

☐ Ademe (134)

☐ Plan Bleu (1)

☐ Correma (182)

☐ Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) (38)

☐ Météo France (32)

Voir plus

LOCALISATION

☐ National (362)

☐ Auvergne-Rhône-Alpes (38)

☐ Bourgogne-Franche-Comté (33)

Voir plus

Espace documentaire

Guides, rapports, études, synthèses, podcasts, affiches, vidéos... notre espace documentaire foisonne de ressources variées pour mieux comprendre les enjeux climatiques et surtout, agir. Venez en explorer tout le potentiel !

Rapport d'étude - Météo France - 2025

A quel climat s'adapter en France selon la TRACC ? Partie 2

Variabilité, extrêmes et impacts climatiques

Nombre de pages : 46

L'objectif de ce rapport est de rassembler et de synthétiser les informations et les données climatiques de la TRACC sur la France, pour en faciliter la prise en main par une large palette d'acteurs.

Information / sensibilisation - Rapport d'étude - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) - 2025

Etude prospective sur le changement climatique et l'évolution des paysages en Bretagne à l'horizon 2070

Nombre de pages : 15

Dans la mesure où la crise climatique induit et induira nécessairement une évolution majeure des paysages bretons, il importe d'identifier les conséquences et de partager les enjeux, pour ne pas subir mais se préparer.

Synthèse - Haut Conseil pour le Climat - 2025

Avis sur le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC 3) : Une première étape pour garantir la résilience et la protection des populations

Nombre de pages : 39

Le Haut Conseil pour le climat publie son avis sur auto saisine sur le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3) présenté par le gouvernement qui constitue l'un des trois piliers de la Stratégie française de l'énergie et du climat (SFC).

Guide - Fondation de France - 2025

Agir autrement

Guide pour co-construire des trajectoires d'adaptation des territoires littoraux

Nombre de pages : 138

Ce guide, issu d'une co-construction entre chercheurs de diverses disciplines, acteurs divers de collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat et associations, a pour but de partager les constats et recommandations relatives aux transformations nécessaires de l'action (...)

Ouvrage - Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche - Gouvernement - 2025

3e Plan national d'adaptation au changement climatique

Préparer la France à +4°C

Nombre de pages : 388

Le 3e Plan national d'adaptation au changement climatique prévoit 52 mesures et 200 actions concrètes pour adapter notre territoire, Hexagone et Outre-mer, aux impacts visibles et à...

LES BASES DE DONNÉES

Les critères de sélection avant de référencer un projet

PROJETOTHÈQUE

Quels projets ?

La [projetothèque](https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/s-inspirer/projetothèque) (<https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/s-inspirer/projetothèque>) regroupe des projets locaux concrets d'adaptation au changement climatique. Cela peut aller de la stratégie au projet opérationnel en passant par le plan d'action, la méthode de concertation utilisée, etc. La projetothèque n'a pas vocation à être exhaustive. Voici une liste de critères permettant de retenir un projet local :

- **Un ancrage local :** la projetothèque a vocation à diffuser des bonnes pratiques reproductibles d'un territoire à l'autre. Les projets recensés doivent donc se dérouler sur un territoire précis (géolocalisation). Il ne s'agit pas de projet de recherche, ceux-ci sont recensés dans une autre base de donnée pilotée directement par la Direction générale de l'énergie et du climat.
- **Une dimension inédite :** apporte quelque chose de nouveau par rapport aux projets déjà identifiés dans la projetothèque (gouvernance particulière, transversalité, méthodologie innovante...).
- **Un retour d'expérience** montrant des résultats précis, des bénéfices , etc.
- **Reproductibilité :** les projets locaux sont destinés à inspirer leur transposition dans d'autres contextes.
- **Reconnaissance par un organisme institutionnel,** bémol : le Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique n'a pas vocation à recenser tous les lauréats d'un trophée institutionnel mais bien uniquement les projets exemplaires qui apportent quelque chose de nouveau ou font l'objet d'une évaluation précise.

- **Une condition sine qua non pour tous :** existence d'un document de capitalisation (Fiche REX, page web dédié) auquel la fiche Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique peut renvoyer.

Rédaction du titre

Titre : il doit être explicite sur « qui » fait « quoi » et donner envie de lire.
Exemple : *La maison de cognac Hennessy plante des haies pour rendre ses vignobles plus résistants face au climat en italique.*
Privilégier quand c'est possible un verbe à l'infinitif ou conjugué.
Exemple : *A Libourne (Gironde), faire de la nature une alliée face au changement climatique.*

Un retour d'expérience à référencer?

Contactez-nous [ici](https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=247624&lang=fr) : <https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=247624&lang=fr>

Projetothèque

Ici, un cordon dunaire pour protéger le littoral, là, des îlots de fraîcheur ou une nouvelle façon de cultiver... aux quatre coins de la France, des initiatives locales voient le jour pour s'adapter au changement climatique. Retrouvez ici notre sélection de projets emblématiques.

Cette page n'a pas vocation à recenser toutes les initiatives des territoires, qui sont très nombreuses, mais à mettre en avant des projets locaux à fort caractère démonstratif. Elle inclut des programmes de financements ou d'accompagnement. La liste s'enrichit en permanence. N'hésitez pas à [nous contacter](#) pour proposer votre projet local ou financement.



Lutter contre la surchauffe avec la nature : l'Université Aix-Marseille, site démonstrateur Cardimed
Comment réduire la surchauffe urbaine dans les espaces publics ? Quel rôle peuvent jouer les solutions fondées sur la nature ?



Projet Espace Alpin X-RISK-CC
Le projet rassemble 10 partenaires de l'Espace Alpin, avec pour partenaire français AURA-EE.



Vers une cartographie des îlots de chaleur urbains dans la métropole de Nice
Connaître les îlots de chaleur urbain (ICU) pour identifier les secteurs prioritaires sur lesquels déployer des solutions de rafraîchissement adaptées.



Fermadapt : adapter l'agriculture au changement climatique
FERMADAPT est un projet qui porte sur la transition et la durabilité des systèmes de productions agricoles face aux changements climatiques au niveau des régions Bretagne et Pays de la Loire.

LES BASES DE DONNÉES

Les critères de sélection avant de référencer un acteur

RÉPERTOIRE DES ACTEURS

Le [répertoire des acteurs](https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/agir/repertoire-des-acteurs) (<https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/agir/repertoire-des-acteurs>) recense les différents organismes, institutionnels, académiques ou associatifs français.

Cette base est à considérer comme une liste indicative qui a seulement vocation d’information, et non d’une quelconque reconnaissance. Elle contient à la marge quelques organismes européens et internationaux clés sur l'adaptation.

Un acteur à référencer?

Contactez-nous [ici](https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=268882&lang=fr) : <https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=268882&lang=fr>

Répertoire des acteurs

Quels acteurs interviennent dans l’adaptation climatique d’un territoire ? Quels organismes publics, observatoires, associations... oeuvrent dans ce champ? Retrouvez dans ce répertoire les structures dont vous avez besoin.

Vous souhaitez figurer dans cette liste ? [Contactez-nous](#)

Nota : cette rubrique référence les organismes publics qui aident les territoires à déployer des solutions d'adaptation au changement climatique. Les territoires mettant en œuvre ces solutions ainsi que les bureaux d'études travaillant sur ces sujets ne sont donc pas référencés ici.

 Cerema Organisme public	 ADEME Organisme public	 MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) Organisme public	 METEO FRANCE Météo France Organisme public
 Inter-Réseau Iraee (IRAEE)	 EUCC-France – Réseau Européen des Littoraux	 CPER-ECRIN	 Observatoire du Mont-Blanc

